

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3

Choisy-le-Roi – 16 octobre 2013

SAISON 2013/2014

Présents :

Y. BOUGET, JP. ALORO, JM. CALATRABA, C. CHEBASSIER, A. DE FABRY, V. DELOUTRE, JP. DUBIER, F. FOCARD, N. HENAULT, E. MORCANT-RIQUIER, A. PEYTAVIN, E. TANGUY.

Assistent : C. BOULONGNE, A. GEMISE FAREAU.

Invités : B. CERVETTI, A. DAGORNE.

Absente excusée : A. COURTADE.

Ouverture de la séance à 9H40.

1 - INTRODUCTION DU PRESIDENT

2 - APPROBATION DU PV DU CA DU 4/09/2013

Le CA décide à l'unanimité qu'à partir de novembre, le procès-verbal du CA sera publié sous forme de relevé des décisions du CA sur le site Internet et transmis aux membres de la FFVB

Adoption du PV à l'unanimité

3 - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

C. CHEBASSIER

3.1 Finances

Le compte de résultat au 30/09/2013 sera envoyé très prochainement aux membres du CA, du CS et de la CCF. Une projection sera ensuite établie sur la fin 2013. La préparation du budget 2014 débute avec la prochaine réunion de la CCF. Le document final sera présenté lors du CA du 18 décembre 2013.

Le CA précédant l'Assemblée Générale est reculé au 29 janvier 2014

4 – SECTEUR TECHNIQUE ET SPORTIF

5 – SECTEUR COMMUNICATION, MARKETING, EVENEMENTIEL

N. HENAULT & E. MORCANT RIQUIER

5.1 Volleyades

Suite à l'appel à candidatures de fin juillet resté sans réponse, un nouvel appel est lancé à tous les niveaux, Ligues, Comités, clubs, qui auront deux mois pour se positionner.

5.2 TQCM en France

La J13 de Ligue B des 3 et 4 janvier a été libérée par la Ligue Nationale pour pouvoir supporter l'Equipe de France.

5.3 Equipementier

L'appel d'offres pour la période 2014/2017 sera envoyé avant la fin de la semaine.

5.4 Communication

Une réunion avec la DTN et le secteur développement va être organisée pour recenser tous les besoins de visuels pour les différents supports et rechercher une harmonisation.

6 – DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE

JP. DUBIER

7 – AFFAIRES INTERNES ET VIE ASSOCIATIVE

A. DE FABRY

Une règle pour l'obtention des licences a été remise par la CCSR (instruction IA n°10) : la DHO sera suspendue si l'ensemble des documents obligatoires n'est pas fourni par le club.

Les listes des licenciés fédéraux et des clubs nouvellement affiliés sont avalidées par le CA.

Le DTN devra demander à tous ses cadres techniques s'ils souhaitent ou non une assurance complémentaire et ceux-ci devront répondre, y compris dans la négative.

Le DTN indique avoir transmis aux Liges, une procédure afin que les cadres d'état puissent être inscrits dans le cadre régional.

Le Secrétaire Général a suggéré aux Présidents de Ligue de faire la même chose pour leurs cadres régionaux qui doivent eux aussi, être soumis à une demande d'autorisation de cumul.

8 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS EXECUTIVES

- PV CCSR n°1 juil/août 2013 : correction du point 5.2 avant dernier §, CD84 remplace CD34. Adopté à l'unanimité.

- PV CCEE n°2 du 2/09/13 & n°3 du 12/09/13 : adoptés à l'unanimité.

- PV Commission Mixte n°1 du 12/09/13 : demande du Président de la LNV de surseoir au vote non acceptée. PV adopté avec : 1 vote contre et 3 abstentions

- PV CCS n°3 du 19/09/13 : correction du dossier n°3, 2^{ème} ligne : «l'équipe de « CERCLE JULES FERRY FLEURY » remplace l'équipe de « FL ST QUENTIN VOLLEY-BALL », adopté à l'unanimité

- PV CCB n°1 du 20/07/13 & n°2 du 28/09/13 : faire figurer un secrétaire de séance.

Le n°1 est adopté à l'unanimité, le n°2 est adopté avec 1 abstention

9 – QUESTION DIVERSES

A l'unanimité le CA attribue l'organisation de la prochaine Assemblée Générale à la Bretagne.

Le document final de la Convention FFVB/LNV doit être présenté au CD de la LNV le 15 Novembre puis au CA de la FFVB le 18 Décembre 2013.

Les sanctions réglementaires relatives au non-respect par un club de Nationale 2 du nombre de joueurs issus de la formation française seront réexaminées par la CCS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H40.

Y. BOUGET
Président

A. DE FABRY
Secrétaire Général